

RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION D'UN OUVRAGE EN PIERRES SÈCHES

MAJ 03 2026

Public ciblé

- Jeune -26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusvertdazur.fr.

Modalité d'entrée en formation :

(Sous réserve de places disponibles).
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation)

Tarifs :

- 1 750 € (parcours complet)

Financement :

- France Travail (aide individuelle à la formation)
- OPCO (opérateur de compétences entreprise)
- Financement individuel
- Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Maintien du salaire selon les employeurs.

Matériel pédagogique

À votre charge :

- Pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

Ce module est une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale. Elle correspond à un bloc de compétence du diplôme CAPa Jardinier Paysagiste et incite à la spécialisation et à la préservation du patrimoine rural

L'OBJECTIF

L'UCARE « Réaliser les travaux de rénovation d'un ouvrage en pierres sèches » s'inscrit dans une dynamique de préservation du patrimoine, de transmission des savoirs et de développement local et répond à des enjeux majeurs de durabilité et de valorisation des territoires ruraux régionaux.

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- Accompagnement individualisé
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- Un tremplin vers l'insertion professionnelle

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

LE CONTENU DE LA FORMATION *(Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)*

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

L'UCARE peut aller jusqu'à la certification (remise d'une attestation de réussite sous réserve de validation du jury régional).

Modules :

- Préparation d'un chantier de construction d'ouvrages en pierres sèches
- Rénovation d'un muret de pierres sèches
- Construction d'ouvrages en pierres sèches

Savoirs-faire:

- Mettre en place les éléments de sécurisation du chantier
- Participer au piquetage
- Préparer les fondations
- Trier et tailler les pierres
- Installer les pierres selon l'ordre défini et s'assurer de la solidité de l'ouvrage
- Comblent l'arrière du parement
- Installer un drain, prendre en compte l'évacuation de l'eau de l'ouvrage
- Nettoyer le chantier

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **70 h** de formation en centre, réparties sur deux périodes de **35 h** chacune. Il permet de valider un bloc de compétences.

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : À définir

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CAPa Jardinier Paysagiste,
- BP Aménagements Paysagers
- BTS Aménagements Paysagers

Secteur d'activité : Entreprises du paysage, service espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public, SIAE, ESAT, entreprises horticoles, entreprises du territoire (ETF, ETR, ETA).

Catégorie d'emploi : Agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier paysagiste/des espaces verts, aide-jardinier, manoeuvre des espaces verts, ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels/du paysage

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Continue
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr

